

LA MAISON
PAINCHAUD inc.



Rapport annuel
2013-2014





Le bénévolat est l'affaire de tous, pour tous et avec tous.

MOT DU PRÉSIDENT

Donner pour le plaisir de donner

Dans notre société, les organisations comme la nôtre, parviennent à exister grâce au bénévolat; nous pensons parfois que cette activité est pour les gens qui s'ennuient ou pour les retraités. Pourtant, le bénévolat n'a jamais été aussi en vogue, prisé et diversifié. Bien plus qu'un beau geste, le fait de s'impliquer socialement peut nous permettre d'enrichir nos connaissances et de garnir notre curriculum vitae. Il peut être une formidable façon de s'accomplir humainement et de faire de belles rencontres. Le bénévolat est l'affaire de tous, pour tous et avec tous.

Dans plusieurs organismes, les bénévoles sont les intervenants de première ligne, ceux qui sont toujours prêts à vous servir. Prenez par exemple les ressources qui se spécialisent dans l'écoute des personnes qui recherchent un soutien lors d'une période difficile. Plusieurs des usagers n'ont pas le support financier pour avoir recours à un professionnel spécialisé, mais l'écoute qui leur est offerte par ces bénévoles qui offrent gratuitement leur temps peut faire toute la différence. Ces derniers, qui s'investissent sur une base volontaire et sans compensation monétaire le font pour le plaisir de donner, certes, mais aussi pour apporter un soutien communautaire essentiel au bon roulement de notre société.

Cette mission, autrefois remplie par le clergé et parfois par les politiciens, revient désormais à chacun de nous dans une ère où l'individualisme règne en maître, mais où la nécessité est toujours bien réelle.

On retrouve deux grandes sphères de bénévolat au Québec: celle des affaires et celle de terrain. Le bénévolat des affaires va permettre à ses adeptes de développer des compétences professionnelles et un certain leadership. Ces personnes mettent gratuitement leur savoir-faire à la disposition d'une organisation. Le bénévolat de terrain va permettre à ses adeptes de s'impliquer directement auprès de la clientèle. À La Maison Painchaud, on retrouve ces deux types de bénévolat. Il y a les bénévoles qui vont intervenir sur le terrain, avec nos résidents lors d'une activité spécifique et ceux qui vont siéger sur le conseil d'administration et mettre à profit leur savoir-faire professionnel.

Il semble que la moitié des jeunes du Québec s'adonnent à des activités bénévoles. Ceux qui croyaient que les jeunes d'aujourd'hui étaient désengagés avaient donc tort! Ces jeunes cherchent à contribuer au mieux-être de leur collectivité et perçoivent leur action comme un «engagement citoyen» plutôt que comme du bénévolat. Cette action leur permettrait de mieux se connaître et de développer des talents qui facilitent leur intégration professionnelle (source: www.bénévolat.gouv.qc.ca).

Suivant tous ces constats, il est opportun de s'arrêter et de songer à l'importance de notre contribution dans le domaine où nous avons choisi de nous impliquer. Trop souvent, on oublie qu'en étant membre d'un C.A. nous contribuons à la continuité de l'organisation que nous administrons.

Bravo à chacun pour votre implication.



Marc Tremblay
Président



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Travailler fort...dans le plaisir

Le temps passe tellement vite lorsqu'on aime son travail et surtout, son équipe de travail! L'année 2013-2014 a été marquée par une augmentation de notre clientèle fédérale et conséquemment, par le besoin d'augmenter notre capacité d'accueil par l'ajout de lits supplémentaires et l'achat de mobilier. Notre mandat étant davantage axé sur la surveillance et la protection de la population, nous avons doublé des quarts de travail, procédé à l'ajout de caméras vidéo en circuit fermé ainsi qu'à l'ajout d'éclairage extérieur. Nous avons également effectué la mise à niveau de nos installations par la rénovation des douches et salles de bains destinées à notre clientèle en hébergement. Nous devons souligner la collaboration de nos résidents et de notre personnel qui se sont accommodés des désagréments occasionnels découlant de ce processus.

L'année 2013-2014 a également été marquée par le processus d'accréditation auquel nous sommes soumis aux 5 ans. Un processus qui nous a demandé, à la directrice clinique et moi-même, d'innombrables heures de travail à revoir nos procédures et politiques internes. Des employés ont également été appelés à y contribuer par leur expertise dans leur champ d'activités. Elles ont, une fois de plus, effectué un travail digne de la confiance que nous leur portons.

L'année 2013-2014 correspond aussi à la mise en œuvre de nouveaux programmes tels que Prémices, offert à l'Établissement de détention de Québec, Dilemme et tout récemment, Compas. Nous sommes confiants que ces nouvelles initiatives permettront de faire rayonner encore davantage La Maison Painchaud.

Bien que la dernière année ait connu son lot de départs d'employés en congé de maternité et de nouvelles embauches, nous sommes parvenus à garder le cap et à effectuer des virages tout en douceur si bien que nos services n'ont pas été affectés par ces événements.

À titre de directrice générale, je suis extrêmement fière du travail accompli, de la place que nous occupons à titre de ressource en réinsertion sociale, de notre réputation, de l'évaluation de nos partenaires. Nous travaillons tous dans la même direction, c'est-à-dire, à accueillir et à accompagner une clientèle ayant connu des démêlés avec la justice, désireuse de s'en sortir.

Je remercie madame Jennifer Sirois, mon bras droit, pour sa loyauté, son engagement, son professionnalisme, son sens de l'humour. Son appui et ses idées me sont très précieuses. Je salue le travail de nos intervenants à l'hébergement, à la surveillance en milieu ouvert, les intervenants communautaires et ceux aux programmes puisque c'est grâce à leur passion que nous atteignons les résultats qui sont les nôtres. Je remercie aussi le travail de notre équipe du service alimentaire. Votre complicité et votre bonne humeur rayonnent partout dans la maison. Votre expertise et votre réputation traversent les murs de notre organisation. Je souhaite la bienvenue à monsieur René Pilote qui s'est récemment joint à nous à titre de coordonnateur des finances et de l'administration. Un beau défi l'attend. Son bagage académique et professionnel sera des plus pertinents.

Enfin, je me dois de souligner le travail bénévole des membres de notre conseil d'administration. Notre président, monsieur Marc Tremblay, a d'ailleurs reçu du Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives bénévoles sociales, une marque de reconnaissance et d'engagement bénévole par le biais d'un certificat signé de la sous-ministre. Après une carrière bien remplie dans divers ministères, dont plusieurs consacrées spécifiquement à la réinsertion sociale, j'ai beaucoup d'admiration pour cet homme qui continue de s'impliquer avec tant d'ardeur et de conviction au sein de notre organisation. Merci de votre soutien indéfectible.

Je vous souhaite à tous une année 2014-2015 riche aux plans professionnel et humain.

Christine Lamarche
Directrice générale

Nous travaillons tous dans la même direction, c'est-à-dire, à accueillir et à accompagner une clientèle ayant connu des démêlés avec la justice, désireuse de s'en sortir.



**Vraisemblablement,
la limite se situe
là où notre volonté
et notre foi en la
capacité de changer
de l'être humain
s'arrêtent.**

MOT DE LA DIRECTRICE CLINIQUE

La limite...

Depuis que j'occupe le poste de directrice clinique à La Maison Painchaud, je m'étonne de voir tous les changements que nous avons apportés au cours des dernières années afin d'améliorer les services que nous offrons, mais aussi nos pratiques. Au terme de chacune des cinq dernières années, je me suis continuellement dit qu'un jour, nous aurions atteint la limite et qu'il serait difficile d'innover plus que nous ne l'avons déjà fait. Seulement cette année, nous sommes passés à travers le processus d'accréditation et nous avons même commencé à nous préparer pour le prochain! Nous avons commencé à offrir les programmes Dilemme et Prémices en plus d'en créer un nouveau, le programme Compas. Nous remettons maintenant aux participants à nos programmes des attestations soulignant leurs efforts et avons encore amélioré nos installations afin de rendre le séjour de nos résidents plus agréable.

Chaque année, nous trouvons de nouvelles idées et nous nous perfectionnons toujours et encore. Mais où est la limite? Vraisemblablement, la limite se situe là où notre volonté et notre foi en la capacité de changer de l'être humain s'arrêtent. Nous sommes touchés par le vécu des hommes qui, tour à tour, laissent leur marque à La Maison Painchaud. C'est eux qui alimentent nos réflexions et c'est grâce à eux et pour eux que notre inspiration ne s'est toujours pas butée à une limite. Les efforts déployés par ces hommes, leur capacité de résilience et leur courage valent la peine qu'on se surpasse sans arrêt!

La fierté, c'est ce que je retire jour après jour en travaillant au sein d'une ressource comme la nôtre. Je suis fière du travail que je fais, mais je suis surtout fière de chacun des intervenants qui, comme moi, ont à cœur la mission de notre CRC. Nous avons la chance d'avoir une équipe professionnelle, dynamique et dévouée à sa clientèle. Une équipe qui croit sincèrement pouvoir faire la différence dans la vie de ces hommes trop souvent jugés. Enfin, je suis fière de travailler chaque jour avec la directrice générale, madame Christine Lamarche parce que je découvre en elle une détermination et une force de caractère sans bornes. L'amalgame de toutes ces personnes fait en sorte que l'énergie qui règne au sein de La Maison Painchaud pourrait faire pâlir d'envie n'importe laquelle fabrique d'explosifs.

Jennifer Sirois
Directrice clinique



Portrait de l'année 2013-2014

La Maison Painchaud travaille en partenariat avec les Services correctionnels du Québec et du Canada, et ce, dans le respect des conditions imposées par les tribunaux, par la Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC) et par la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC).

Au cours de l'année 2013-2014, les ententes conclues avec nos partenaires gouvernementaux sont demeurées les mêmes qu'en 2012-2013. À l'hébergement, le nombre de places octroyées à la clientèle provenant des pénitenciers est demeuré à 15. Toutefois, à la différence des dernières années, le dépassement du nombre de places prévues au contrat a été permis par le Service Correctionnel du Canada (SCC) afin de faire la preuve qu'une augmentation serait pertinente. Au cours de l'année, nous avons maintenu une moyenne de 17 cas fédéraux, ce qui semble avoir été assez convaincant pour le SCC. Pour l'année 2014-2015, l'entente conclue comprendra 17 places plutôt que 15.

Pour ce qui est du nombre de places octroyées aux contrevenants provenant des établissements de détention provinciaux, il est resté à 13. Au total, les ententes conclues avec les deux paliers gouvernementaux totalisent 28 places. Notons toutefois que, 37 lits sont disponibles à notre ressource. Ainsi, lorsque les besoins sont plus importants, les partenaires peuvent compter sur La Maison Painchaud pour accueillir un nombre accru d'hommes judiciairisés.

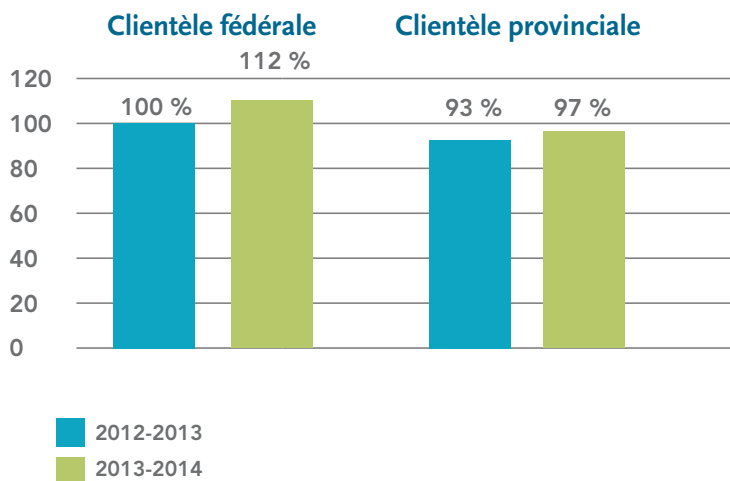
Rappelons que La Maison Painchaud a une capacité d'accueil se situant dans la catégorie 26-30, ce qui en fait le plus grand Centre Résidentiel Communautaire (CRC) de la région de Québec. En outre, un contrat de surveillance en communauté de 228 contrevenants vient compléter l'entente de service avec le Ministère de la Sécurité publique du Québec.

À L'hébergement

Taux d'occupation de La Maison Painchaud en 2013-2014

En 2013-2014, La Maison Painchaud a accueilli 111 contrevenants à l'hébergement dont 53 provenaient des pénitenciers et 58 des centres de détention provinciaux. Le taux d'occupation annuel fédéral a été de 111,98% comparativement à 96,96% au provincial.

Le taux d'occupation annuel moyen, tous statuts confondus, a été de 104,47 % ce qui représente une légère hausse comparativement à l'année 2012-2013 où on avait connu une moyenne de 104,16%.



Moyenne d'âge des résidents 2012-2013

- Contrevenants fédéraux 42 ans
- Contrevenants provinciaux 38 ans
- Moyenne d'âge générale 40 ans

Moyenne d'âge des résidents 2013-2014

- Contrevenants fédéraux 38 ans
- Contrevenants provinciaux 39 ans
- Moyenne d'âge générale 38,5 ans

En comparant les données des deux dernières années, on observe une légère diminution de la moyenne d'âge de la clientèle.

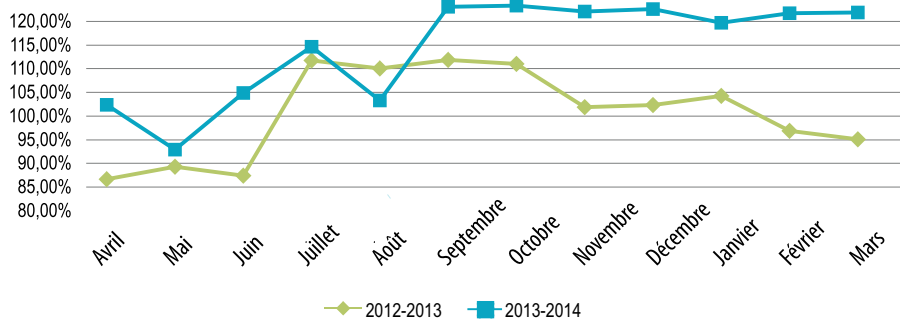
Évolution mensuelle du taux d'occupation de la clientèle provinciale à La Maison Painchaud au cours de l'année 2013-2014

Comme le montre le graphique suivant, nous avons connu une légère hausse du taux d'occupation en début d'année suivie d'une baisse notable qui a perduré jusqu'en août. Il en avait été de même en 2012-2013 ainsi qu'en 2011-2012. Un plan d'action a été élaboré afin d'améliorer la situation et celui-ci a eu l'efficacité souhaitée. À compter de septembre, nous avons assisté à une hausse constante. En février et en mars, une légère baisse peut être observée, mais le nombre d'occupants dépassait tout de même le nombre de places prévues au contrat (13).

Parmi les stratégies mises en place pour améliorer notre taux d'occupation, il y a eu la création du programme Compas, l'amélioration du processus de communication avec l'équipe d'évaluateurs - accompagnateurs de l'Établissement de détention de Québec ainsi que l'ajout de lits supplémentaires.

Comme c'était le cas l'année précédente, la personne mandatée pour procéder aux évaluations des contrevenants provinciaux s'est présentée à l'Établissement de détention de Québec à raison de deux jours par semaine (les mercredis et les vendredis). Elle a aussi procédé à des évaluations sur dossier pour la clientèle qui nous a été référée des autres établissements de détention de la province.

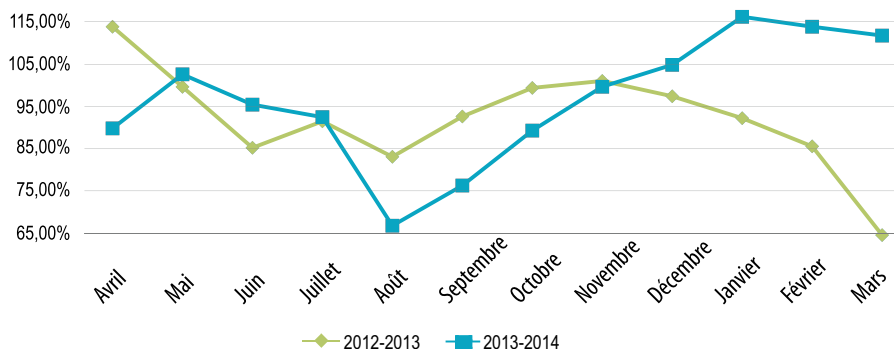
Évolution du taux d'occupation de la clientèle provinciale 2013-2014 en comparaison avec 2012-2013



Évolution mensuelle du taux d'occupation de la clientèle fédérale à La Maison Painchaud au cours de l'année 2013-2014.

Si on fait abstraction des données du mois de mai, le taux d'occupation de la clientèle fédérale a dépassé le 100 % toute l'année, ce qui démontre, hors de tous doutes, que l'augmentation du nombre de places prévues au contrat est pertinente, voire nécessaire pour favoriser la réinsertion sociale d'un maximum de contrevenants fédéraux. D'ailleurs, la liste d'attente des personnes en provenance des pénitenciers témoigne, elle aussi, de ce besoin.

Évolution du taux d'occupation de la clientèle fédérale 2013-2014 en comparaison avec 2012-2013





La clientèle fédérale 2013-2014

La Maison Painchaud a accueilli 53 contrevenants en provenance des pénitenciers fédéraux.

Au cours de l'année, 128 dossiers fédéraux ont été attentivement étudiés et de ce nombre, 73 candidatures ont été acceptées tandis que 55 ont été refusées. La plupart du temps, les refus sont justifiés par le fait que les hommes ne présentent pas la motivation et le sérieux nécessaires pour entreprendre un processus de réinsertion sociale. Toutes ces évaluations ont permis à La Maison Painchaud d'accueillir 53 contrevenants sous juridiction fédérale sous différents statuts.

Statut de la clientèle

Les contrevenants fédéraux sont admis sous six formes de libération :

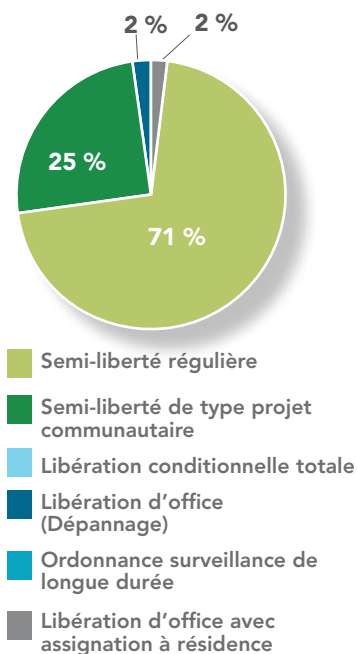
- Semi-liberté régulière
- Semi-liberté de type projet communautaire
- Libération conditionnelle totale
- Libération d'office avec assignation à résidence
- Libération d'office (dépannage)
- Ordonnance de surveillance de longue durée

Avec le temps, La Maison Painchaud a acquis une solide expérience dans la gestion de la semi-liberté de type projet communautaire. Plusieurs ressources refusent encore de faire la gestion de cette mesure qui est, sans aucun doute, l'une des plus difficiles à traverser pour les hommes qui en bénéficient. Si l'on compare le nombre de libérés qui ont bénéficié de cette mesure en 2013-2014 à celui des autres années, on peut constater que cette mesure gagne en popularité.

Malgré le constat fait précédemment, les contrevenants libérés dans le cadre d'une semi-liberté régulière représentent encore la majeure partie de notre clientèle. En 2012-2013, nous avons accueilli plusieurs libérés d'office pour des dépannages pouvant aller jusqu'à deux mois, mais cette année, la priorité a été accordée aux hommes à qui un séjour transitoire permet de quitter plus rapidement les cellules au profit de leur réinsertion sociale.

En 2013-2014, la durée moyenne du séjour des résidents fédéraux a été de 185 jours comparativement à 182 jours l'année dernière.

Statut des clients fédéraux



En 2012-2013, nous avons accueilli plusieurs libérés d'office pour des dépannages pouvant aller jusqu'à deux mois, mais cette année, la priorité a été accordée aux hommes à qui un séjour transitoire permet de quitter plus rapidement les cellules au profit de leur réinsertion sociale.

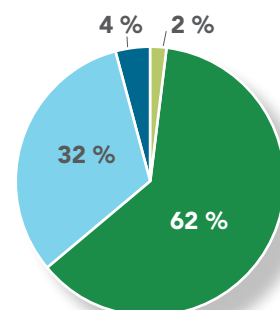
Mouvement de la clientèle

Au 31 mars 2014, parmi les 53 contrevenants fédéraux hébergés à La Maison Painchaud :

- 33 avaient complété leur séjour transitoire
- 17 étaient toujours présents
- 2 avaient été suspendus
- 1 a quitté en liberté illégale

Fait intéressant à noter, cette année le nombre de suspensions (2) a été inférieur à celui de l'année dernière (8).

**Motif de fin de séjour
Clients fédéraux**



- Séjour complété
- Toujours présent
- Départ volontaire
- Suspension
- Liberté illégale

La clientèle provinciale 2013-2014

Cette année, La Maison Painchaud a accueilli 58 contrevenants en provenance des centres de détention provinciaux. Au total, 143 évaluations en vue d'une admission ont été réalisées au terme desquelles, 88 détenus ont été acceptés et 55 ont été refusés. Les motifs de refus sont généralement les mêmes que pour la clientèle fédérale, c'est-à-dire le manque de motivation et de sérieux dans la démarche de réhabilitation.

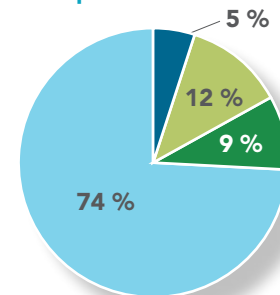
Statut de la clientèle

Les contrevenants provinciaux peuvent être admis sous cinq formes de mise en liberté :

- Permission de sortir
- Permission de sortir préparatoire à libération conditionnelle
- Libération conditionnelle
- Probation
- Sursis

En 2013-2014, 83 % des résidents ont évolué dans le cadre d'une permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle et/ou d'une libération conditionnelle. Par ailleurs, 12 % des hommes ayant séjourné à notre ressource l'ont fait dans le cadre d'une permission de sortie aux fins de réinsertion sociale, mesure accessible aux hommes qui purgent une courte sentence (moins de six mois). L'octroi de ce privilège relève du directeur de l'établissement de détention et non pas de la Commission québécoise des libérations conditionnelles.

**Statut des clients
provinciaux**



- Permission de sortir
- Permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle
- Libération conditionnelle
- Probation
- Sursis



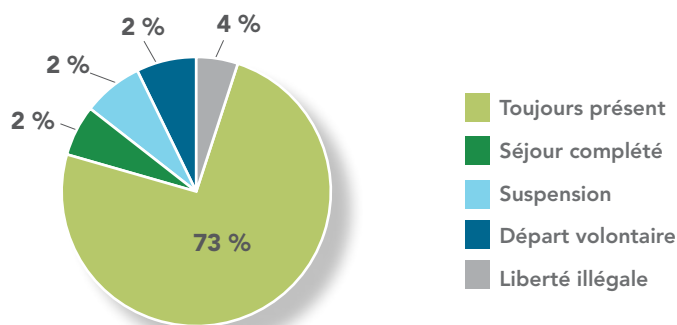
En 2013-2014, la durée moyenne de stage des résidents provinciaux a été de 139 jours comparativement à l'année dernière où la durée moyenne d'un séjour était de 134 jours.

Mouvement de la clientèle

Parmi les 58 contrevenants provinciaux hébergés à La Maison Painchaud :

- 19 étaient toujours en stage au 31 mars 2014
- 26 avaient complété leur séjour
- 11 ont été suspendus
- 1 a quitté en liberté illégale
- 1 a quitté volontairement la ressource puisqu'il bénéficiait d'un dépannage

Motif de fin de séjour
Clients provinciaux



En 2012-2013, La Maison Painchaud avait suspendu 13 contrevenants sur un total de 47, donc 28 % de la clientèle. Cette année, les suspensions ont été moins nombreuses. En effet, 11 contrevenants provinciaux ont été suspendus sur un total de 58. Le taux de suspension annuel est donc de 19 %. Règle générale, les suspensions sont attribuables à l'augmentation du risque que le résident représente ou à un manque de mobilisation et de motivation.

Cette année les suspensions ont été moins nombreuses.

LA SURVEILLANCE EN MILIEU OUVERT

La surveillance en milieu ouvert offre aux personnes contrevenantes sous juridiction provinciale, un encadrement légal visant l'atteinte d'objectifs de réinsertion sociale. Ce suivi dans la communauté vise également à assurer la protection de la société tout en amenant la personne judiciairisée à adopter un comportement conforme aux lois afin de faire de cette expérience judiciaire, sa dernière.

Au cours de l'année 2013-2014, La Maison Painchaud avait une entente avec le ministère de la Sécurité publique pour un contrat de surveillance en communauté de 228 contrevenants. En dépit de cette entente, nous avons observé une hausse de la référence quant au nombre de personnes contrevenantes bénéficiant d'une mesure de surveillance dans la communauté.

Afin de satisfaire aux exigences du ministère de la Sécurité Publique, La Maison Painchaud a effectué, en 2013-2014, 50 visites de contrevenants dans la communauté.

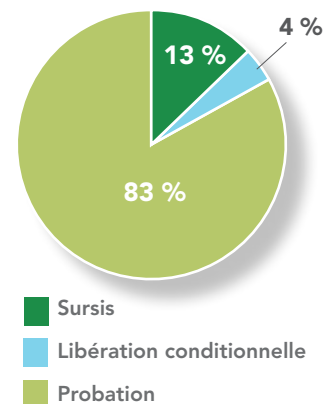
Statut de la clientèle suivie dans la communauté

Les contrevenants qui bénéficient d'une mesure de surveillance dans la communauté évoluent sous trois statuts distincts :

- L'ordonnance d'emprisonnement avec sursis
- La libération conditionnelle
- L'ordonnance de probation

L'ordonnance de probation est, comme les années passées, la mesure la plus populaire en milieu ouvert. La libération conditionnelle et l'ordonnance d'emprisonnement avec sursis sont des mesures beaucoup plus restrictives.

Statut de la clientèle suivie dans la communauté





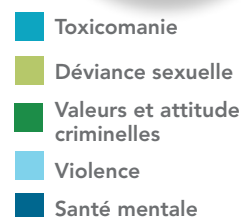
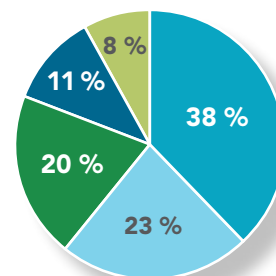
Nature des délits des contrevenants suivis dans la communauté

Les délits de violence et orientés contre les personnes constituent un peu plus de la moitié des délits perpétrés par la clientèle de la surveillance en milieu ouvert (51 %).

Problématiques liées à la clientèle

Les problématiques que l'on rencontre le plus fréquemment chez les personnes suivies en milieu ouvert demeurent, sans grande surprise, la toxicomanie ainsi que la violence.

Problématiques liées à la clientèle



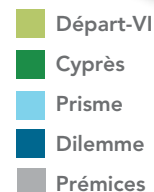
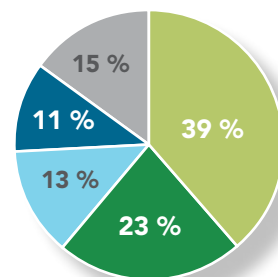
LES PROGRAMMES DE LA MAISON PAINCHAUD

En 2013-2014, comme par les années passées, La Maison Painchaud a offert les programmes Départ-VI, Cyprès, Prisme et Dilemme. Le programme Prémices a également été dispensé à l'Établissement de détention de Québec. De plus, un nouveau programme intitulé Compas a vu le jour. Il s'agit d'un programme obligatoire pour tous les résidents provinciaux. Voici le bilan pour chacun de ces programmes:

Cette année, 128 participants ont bénéficié de l'un ou de plusieurs de nos cinq programmes spécialisés. De ce nombre, 58 résidaient à La Maison Painchaud.

Des 128 inscriptions que nous avons reçues, 39 % ont participé au programme Départ-VI, 23 % au programme Cyprès, 13 % au programme Prisme et 11% au programme Dilemme. Enfin, 15% de ces participants ont pu profiter de leur passage à l'Établissement de détention de Québec pour amorcer une démarche thérapeutique par l'entremise du programme Prémices.

Nombre de participants par programme



Programme Départ-VI

Mis sur pied en 1993 et fort de ses 2 décennies d'expérimentation, le programme Départ-VI bénéficie d'une solide réputation auprès des services utilisateurs. Ce programme vise la prévention de la manifestation de comportements violents et agressifs. Le principal objectif du programme est de permettre aux participants de mieux comprendre la manifestation de leurs comportements impulsifs et violents et d'arriver à gérer leurs émotions.

D'une durée de cinq semaines, ce programme est donné à raison de quatre après-midi par semaine pour un total de 60 heures. Cette année, il y avait en moyenne 7 participants par groupe.

En 2013-2014, le programme Départ-VI a été offert à 7 reprises. Des 50 personnes qui y ont participé, 40 l'ont complété et 10 ne l'ont pas terminé pour divers motifs.

Provenance des personnes inscrites

Des 50 participants que nous avons accueillis :

- 48 % résidaient à La Maison Painchaud
- 50 % ont été référés par la surveillance en milieu ouvert, le Service correctionnel du Québec ou encore par d'autres maisons de transition
- 2 % ont été référés par le Service correctionnel du Canada

Programme Cyprès

En place depuis 2007, ce programme vise la prévention de la rechute dans la consommation d'intoxicants par l'acquisition d'outils afin de développer un meilleur contrôle des comportements augmentant le risque de rechute. En mettant un frein à ses habitudes toxicomaniaques, le participant peut ainsi développer un mode de vie plus sain. Le programme Cyprès a acquis ses lettres de noblesse au fil des ans.

D'une durée de 7 semaines, il est donné à raison de 4 heures par semaine pour un total de 28 heures par cohorte.

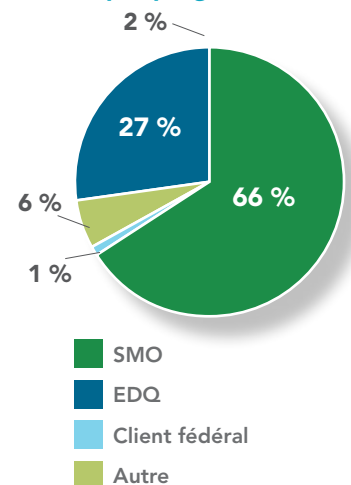
En 2013-2014, le programme Cyprès a été offert à cinq reprises et 29 personnes y ont participé. De ce nombre, 23 ont complété le programme alors que 6 ne l'ont pas terminé.

Provenance des personnes inscrites

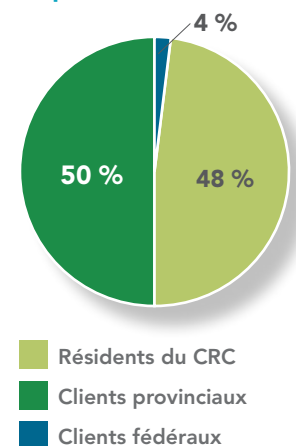
Des 29 personnes qui y ont participé :

- 20 étaient des résidents de La Maison Painchaud
- 8 étaient référés par le service de suivi en milieu ouvert de La Maison Painchaud
- 1 a été référé par le Service correctionnel du Canada

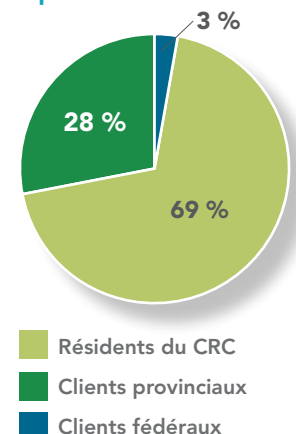
Provenance de la clientèle par programme



Départ-VI - Provenance des personnes inscrites



Cyprès - Provenance des personnes inscrites



Programme Prisme

Ce programme, d'une durée de 15 semaines, est donné à raison d'une séance de trois heures par semaine. Il vise à permettre aux participants d'identifier leur chaîne délictuelle et d'augmenter leurs mécanismes de contrôle interne en ce qui a trait à leurs comportements sexuels déviants. Mentionnons que ce programme a vu le jour en 1997.

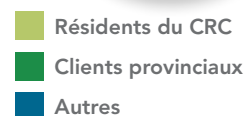
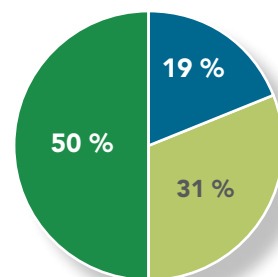
Le programme Prisme a été offert à deux cohortes cette année. De surcroît, trois participants avec des contraintes particulières l'ont suivi de façon individuelle pour un total de 16 participants. De ce nombre, 11 ont complété le programme et 5 ne l'ont pas terminé.

Provenance des personnes inscrites

Des 16 participants au programme pour les délinquants sexuels :

- 5 résidaient à La Maison Painchaud
- 8 étaient référés par le service de suivi en milieu ouvert de La Maison Painchaud
- 3 étaient référés par le ministère de la Sécurité publique, par d'autres maisons de transition ou y ont pris part de façon volontaire

Prisme - Provenance des personnes inscrites



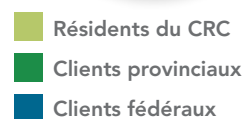
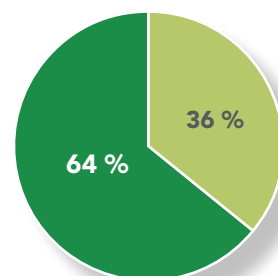
Le programme Dilemme

Le programme Dilemme a été mis sur pied en 2013 afin de pallier aux lacunes qui sont souvent observables auprès des contrevenants en ce qui a trait à leurs valeurs et attitudes. Il met l'accent sur la capacité d'agir de chaque individu et se veut un outil de développement personnel. Par l'entremise des différents ateliers qui le composent, il contribue à favoriser chez les participants, une meilleure compréhension de leurs comportements nuisibles et leurs répercussions dans leur vie.

D'une durée de 7 semaines, il est donné à raison de deux soirs par semaine pour un total de 28 heures par cohorte.

En 2013-2014, le programme Dilemme a été offert à quatre reprises. Des 14 personnes qui y ont participé, 13 l'ont complété et 1 ne l'a pas terminé en raison de la suspension de sa mesure.

Dilemme - Provenance des personnes inscrites



Provenance des personnes inscrites

Des 14 participants que nous avons accueillis :

- 64 % résidaient à La Maison Painchaud
- 36 % ont été référés par la surveillance en milieu ouvert, le Service correctionnel du Québec ou encore par d'autres maisons de transition

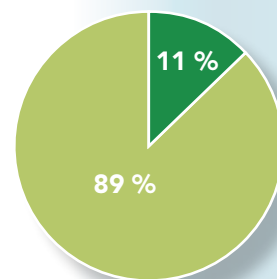
Le programme Prémices

Le programme Prémices a, lui aussi, été mis sur pied en 2013 afin de permettre aux détenus provinciaux d'amorcer une démarche thérapeutique en lien avec leur problématique de délinquance sexuelle, mais ce, à l'intérieur des murs. En effet, nous observons, depuis un certain temps, que les personnes aux prises avec ce type de problématique pouvaient difficilement évoluer au plan de la conscientisation et de la responsabilisation puisqu'aucun programme correctionnel ne leur permettait de parler ouvertement de leur problématique.

D'une durée de 4 semaines, le programme Prémices est donné à raison de deux soirs par semaine pour un total de 14 heures par cohorte.

En 2013-2014, le programme Prémices a été offert à quatre reprises. Des 19 personnes qui y ont participé, 17 l'ont complété et 2 ne l'ont pas complété.

Prémices - Pourcentage des participants ayant ou non complété le programme



■ Complété
■ Non-complété

donnés % a verifier

UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS VARIÉES

Fidèle à ses habitudes et convaincue que de saines activités de loisirs contribuent à un mode de vie équilibré, La Maison Painchaud a offert, en 2013-2014, une gamme d'activités dès plus colorées. Comme à chaque année, ces activités ont été évaluées ainsi que la satisfaction des résidents qui y ont participé. Ce processus d'évaluation vise à bien répondre aux besoins variés de notre clientèle. Il s'agit d'activités offertes sur une base volontaire. Au cours de l'année 2013-2014, les intervenants communautaires, en collaboration avec les intervenants cliniques, ont établi un calendrier mensuel d'activités telles que :

Activités sociales et de loisirs

Les soirées de quilles de même que les soirées « jeux de société », sont demeurées très populaires auprès de notre clientèle. Nous avons également eu un plaisir fou à souligner la fête de l'Halloween en décorant des citrouilles et en élaborant un menu thématique incluant: soupe aux cheveux de sorcière, punch aux doigts de squelette, gâteaux aux yeux de monstre, muffins aux toiles d'araignées, etc. Plusieurs membres du personnel étaient déguisés pour l'occasion. Notre fête d'Halloween fut certainement mémorable! Aussi, bien que nous étions déjà équipés d'une table de billard qui nous a permise d'organiser plusieurs tournois, nous avons jugé pertinent de procéder à l'achat d'une table de babyfoot ainsi qu'à l'achat d'une table de ping-pong, ce qui permet à notre clientèle de se détendre et de se divertir en soirée et les fins de semaine.



Activités sportives

Le hockey étant un sport très apprécié par nos résidents, nous avons organisé quelques soirées de hockey cossom et nous avons orchestré le visionnement communautaire de matchs de hockey et ce, particulièrement durant les périodes éliminatoires.

Activités culturelles

Une soirée cinéma au Cinéplex Odéon de Beauport ainsi que le visionnement, à La Maison Painchaud, de films d'action ont également eus lieu. Grâce à la générosité des Violons du Roy, nous avons à nouveau pu faire bénéficier notre clientèle d'une soirée de musique baroque sous le thème « Vivaldi à Paris ».

Activités de création

Notre personnel a également offert des ateliers créatifs divers tels que : confection de chocolats, déco-céramique et sculpture sur bois.

Repas communautaires

Quelques repas communautaires ont eu lieu à la cuisine et dans la cour extérieure de La Maison Painchaud telles que : préparation de pizzas et repas sur le barbecue. De plus, le CRC a fait l'acquisition d'un foyer extérieur et d'une marmite munie d'un brûleur permettant de faire des feux de camp et des épluchettes de blé d'inde.

En ce qui a trait à la fête de Noël, elle s'est, une fois de plus, déroulée à la cabane à sucre. La soirée comportait le traditionnel repas « cabane à sucre », une promenade en calèche, des jeux faisant intervenir l'esprit d'équipe et des aptitudes stratégiques. Chaque résident est reparti avec un cadeau judicieusement choisi et emballé par le personnel du CRC.

Voici quelques commentaires provenant des résidents ayant participé à ces activités :

« J'ai eu des frissons dès le commencement. » Concert au Violons du Roy

« Tout est parfait. L'intervenante était parfaite, extraordinaire. » Diner d'Halloween

« J'ai aimé travailler en équipe. » Atelier de cuisine - pizza

« Très bon choix de film. » Soirée cinéma au CRC

« Super activité, merci! » Tournoi de billard

« Continuez à faire des activités, c'est intéressant et ça nous aide à faire du social. » Sculpture sur bois



DES FORMATIONS SUR MESURE

En 2013-2014, l'équipe de La Maison Painchaud a pu participer à plusieurs colloques et formations :

■ **Le 20 mars 2014 - « La délinquance sexuelle sur Internet : Mieux s'informer pour mieux traiter »**

Participants : Lina Cloutier, Josée Laflamme, Julie Bernard, Émilie Pelletier, Elsa Castonguay-Lapointe, Sophie Charrois

Offerte par le Centre Ex-EQUO, cette formation avait pour objectif de contribuer à améliorer la collaboration entre les différents intervenants qui œuvrent auprès d'une clientèle en délinquance sexuelle ainsi que d'unifier les connaissances concernant le profil des personnes ayant commis des délits sexuels sur Internet et les modalités de traitement.

■ **Le 4 mars 2014 - Formation SGD (Système de gestion des délinquants)**

Participants : René Pilote, Alexandre Lacasse, Rébecca Noël et Sophie Gagnon-Grégoire.

Cette formation est particulièrement intéressante et pertinente puisqu'elle permet l'utilisation d'un outil de travail informatisé très précieux soit, le système de gestion des délinquants. Ce système permet de recueillir, de stocker et d'extraire les renseignements nécessaires au suivi des délinquants et à la prise de décisions à leur égard.

■ **Le 25 février 2014 - « L'éthique et les réseaux sociaux offert par l'ENAP »**

Participants : Christine Lamarche et Jennifer Sirois

L'objectif général de cette formation est d'outiller les participants aux enjeux éthiques reliés aux médias sociaux.

■ **Le 24 janvier 2014 - « Sensi-Jeu / Educ-Jeu : Les jeux de hasard et d'argent »**

Participants : Lina Cloutier, Sophie G. Grégoire, Alexandre Lacasse, Josée Laflamme, Fanny Lavoie, Rébecca Noël, Mélisa Bergeron, Julie Bernard, Sophie Charrois, Noémie Fontaine-Samson, Alexandra Mercier, Émilie Pelletier

Animée par le Centre CASA, cette formation visait à transmettre de l'information sur : la machine à sous démythifiée, les notions de base sur le jeu responsable et le jeu problématique, certains symptômes et les conséquences du jeu problématique, les ressources mises à la disposition des joueurs compulsifs et de leur famille.

■ Le 8 novembre 2013 – Présentation par les intervenants de PECH

Participants : Lina Cloutier, Sophie G. Grégoire, Alexandre Lacasse, Josée Laflamme, Fanny Lavoie, Rébecca Noël, Mélisa Bergeron, Julie Bernard, Sophie Charrois, Noémie Fontaine-Samson, Alexandra Mercier, Émilie Pelletier

Cette formation portait sur les différents troubles de la personnalité et fut très appréciée de notre personnel.

■ Les 6, 7 et 8 novembre 2013 - « Prévention du crime et citoyen responsable»

Participants : Mélisa Bergeron, Rébecca Noël

Ces ateliers offerts par la Société de criminologie du Québec avaient pour but d'exposer les intervenants aux approches locales et internationales qui prévalent dans le domaine de la criminologie.

■ Le 1^{er} novembre 2013 – Présentation par les bénévoles de l'Aumônerie Communautaire

Participants : Lina Cloutier, Sophie G. Grégoire, Alexandre Lacasse, Josée Laflamme, Fanny Lavoie, Rébecca Noël, Mélisa Bergeron, Julie Bernard, Sophie Charrois, Noémie Fontaine-Samson, Alexandra Mercier, Émilie Pelletier

Cette présentation visait à informer les membres du personnel de La Maison Painchaud quant aux services offerts à l'Aumônerie Communautaire considérant que les clients fédéraux et provinciaux peuvent en bénéficier.

■ Le 13 mai 2013 - « Synergologie»

Participants : Josée Laflamme, Chloé Lévesque, Fanny Lavoie, Marie-Ève Dionne et Mélisa Bergeron

Cette formation visait à introduire les participants à ce qu'est la synergologie : la discipline qui permet d'appréhender l'esprit humain à partir de la structure de son langage corporel.

■ Le 8, 15 avril, 22 et 23 avril 2013 - « Formation RCR»

Participants : Fanny Lavoie, Josée Laflamme, Sophie Charrois

Cette formation visait le renouvellement des certificats en RCR et la revue des connaissances théoriques et pratiques.

LA MAISON PAINCHAUD : UN LIEU DE STAGE ENRICHISSANT

En 2013-2014, La Maison Painchaud a eu l'occasion de contribuer à l'apprentissage des étudiants de divers domaines d'étude en leur offrant un milieu de stage formateur. Carolane April, Elsa Castonguay-Lapointe, Valérie Noël, et Malaika Jacques-Bérubé ont prêté main-forte à l'équipe et nous souhaitons qu'elles gardent un excellent souvenir de leur passage parmi nous.



DES TÉMOIGNAGES ÉVOCATEURS DE NOS RÉSIDENTS :

Le 18 juillet 2013, La Maison Painchaud accueillait un nouveau résident fédéral en semi-liberté régulière. Il nous parle de son cheminement :

« Sans entrer dans les détails, disons que les débuts de ma semi-liberté furent ponctués de deuils multiples et variés. J'ai atterri à La Maison Painchaud par ricochet et non par choix. Donc, je n'étais probablement pas un candidat de prédilection, même selon mes propres critères. (Faut croire qu'ils aiment les défis.)

Bien que je n'ai rien à redire sur ces aspects, je ne m'attarderai pas aux détails du confort, du décors ou de la qualité des repas. Ce ne sont pas là les choses qui m'ont le plus marquées.

La Maison Painchaud est un centre résidentiel communautaire, certes. Mais je crois que l'appellation « maison de transition » s'applique particulièrement bien ici. La Maison Painchaud fût, pour moi, comme une chambre de décompression pour passer de l'environnement hostile de l'incarcération à la réalité sociale. Non pas une extension de la prison ou un prolongement de la sanction. Mais un véritable transit vers la société, ou plutôt, un rappel des réalités de cette dernière.

La Maison Painchaud ne demande pas simplement de prouver que tu peux te conformer aux règlements, elle s'assure que tu comprends les règles du jeu. Et aussi surprenant que cela puisse paraître, (surtout aux yeux de ceux qui me connaissent), ces limites me furent beaucoup plus des balises que des entraves. Les intervenants, plutôt que de donner l'impression d'avoir « la » vérité infuse, sont à l'écoute. Ils nuancent et personnalisent les approches, selon les besoins ou la situation. Des gens capables de discuter d'égal à égal. Des gens avec qui j'ai pu exprimer mes doléances et mécontentements, mais aussi mes peurs et mes deuils. Personnellement, je dirais que l'approche de La Maison m'a en quelque sorte réconcilié avec le monde.

Et juste pour ne pas avoir l'air de faire l'apologie de Painchaud, j'aurais voulu trouver quelques inepties. Mais à l'instar de mon intervenante, j'ai décidé de ne pas accorder d'importance à des détails insignifiants qui, de toute façon, ne changent rien à l'essentiel.

En conclusion, je dirais que La Maison Painchaud fût pour moi, un endroit où mettre de côté un passé récent, pour bâtir mon avenir que j'entrevois au présent.

**sans cynisme ni retombé,
Anonyme
Résident fédéral sur la voie
de la réhabilitation sociale**

Le 18 février 2013, un résident provincial en sortie préparatoire en vue d'une libération conditionnelle a intégré La Maison Painchaud. Il nous parle de son séjour :

«J'en suis à mon deuxième séjour à La Maison Painchaud. À la première comme à la deuxième visite, j'ai trouvé La Maison bien organisée tant au point de vue alimentaire, hébergement qu'au niveau clinique. J'ai réalisé à mon deuxième passage combien avait pu être utile ce programme Départ-VI sur l'impulsivité au moment de gérer les écarts comportementaux de mon ex-conjointe et ce, durant approximativement 2 ans. Je me suis moi-même souvent surpris d'être resté calme, à ma place dans cette relation conjugale et familiale dysfonctionnelle. Je suis présentement le cours Dilemme. Je n'ai que quelques soirées de faites et déjà ma conscience s'ouvre sur les aléas de ma délinquance. Ça me motive à aller un peu plus loin et me découvrir un peu plus. Dans mon besoin de me réapproprier mon corps émotionnel et l'habiter de façon saine et adéquate. J'aurai apprécié avoir un espace tant physique que clinique propice à verbaliser et ainsi ventiler les surcharges émotionnelles».

Anonyme, Résident provincial sur la voie de la réhabilitation sociale

LA MAISON PAINCHAUD

Tous ensemble vers la réussite

Au terme de l'année 2012-2013, l'équipe de La Maison Painchaud était composée de membres du personnel de cuisine: l'une à temps plein et l'autre à temps partiel, d'un préposé à la maintenance, de sept intervenantes: quatre à l'hébergement et trois à la surveillance en milieu ouvert supervisée par une chef d'équipe qui agit aussi comme intervenante. À l'équipe viennent s'ajouter deux agentes de programme et deux intervenants communautaires, un coordonnateur des finances et de l'administration, une directrice clinique et une directrice générale.

Notre personnel, dédié à la cause qu'est la réinsertion sociale, travaille très fort de façon à rencontrer les exigences de nos partenaires.



NOTRE PERSONNEL

Administration

Christine Lamarche, directrice générale

Jennifer Sirois, directrice clinique

René Pilote, coordonnateur des finances
et de l'administration

Intervenant(e)s à l'hébergement

Sophie G. Grégoire

Josée Laflamme

Fanny Lavoie

Rébecca Noël

Supervision de la surveillance en milieu ouvert

Sophie Charrois, chef d'équipe par intérim

Intervenants communautaires

Noémie Fontaine-Samson

Alexandre Lacasse

Intervenantes à la surveillance en milieu ouvert

Sophie Charrois, chef d'équipe par intérim

Mélisa Bergeron

Julie Bernard

Alexandra Mercier

Émile Pelletier

Intervenantes aux programmes

Sophie Charrois

Lina Cloutier

Cuisinier(ère)

Michelle Poitras

Alain Tremblay

Note : La liste des membres du personnel fait état du personnel en fonction au 31 mars 2014.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Des membres engagés

La Maison Painchaud est régie par un conseil d'administration composé de sept membres qui se réunissent au minimum six fois par année ou au besoin. Le rôle du conseil est de veiller aux intérêts de l'organisation et au respect de sa mission.

Il est composé de citoyens vivement engagés et préoccupés par la prévention de la criminalité et par la réinsertion sociale des personnes délinquantes adultes. Par leur présence au sein du conseil, ils contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des résidents et du système de justice pénale.

Nous les remercions pour leur disponibilité et leur engagement.

Président

Marc Tremblay

Vice-présidente

Solange Bastille

Secrétaire-trésorier

Réal Veilleux

Administrateurs

Lyne Bluteau

Claudette Girard

Francine Lalonde

Marie-Josée Létourneau

Michel Laferrière (membre honoraire)

Note : La liste des membres du conseil d'administration fait état des membres en fonction au 31 mars 2014.

« Quel que soit votre passé, votre **A**venir est sans tache »



maisonpainchaud.org

1415 avenue Saint-Pascal

Québec, Québec

G1J 4R1

418 661 0203

